



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1999

**Opération Place Saint-Jean - Confirmation de l'acquisition de locaux
dans le bâtiment E**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99023

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Opération Place Saint-Jean - Confirmation de l'acquisition de
locaux dans le bâtiment E**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 3 Juillet 1995, le Conseil Municipal avait décidé du principe d'acquisition de locaux dans le bâtiment E de la Place Saint-Jean, et autorisé Le Maire à signer une promesse d'acquisition avec la SEP sur la base de l'avis des Domaines, ce qui après négociations, a été fait. La Ville disposera ainsi de locaux lui permettant de faire face aux futurs besoins générés par les opérations d'urbanisme en Centre-Ville et en particulier l'Espace Niortais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- confirmer l'acquisition des locaux en question correspondant au lot n° 1 de l'ensemble immobilier dénommé "Place Saint-Jean - Bâtiment E", pour le prix de 1.400 000 F H.T. (1.688 400 F T.T.C. dont 288.400 F de T.V.A.), d'une surface de 239,70 m² (conforme à l'avis des Domaines) ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous le frais et droits en résultant étant imputés au chapitre 900.020.2138 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)